

## ASSEMBLEE GENERALE 2017 : LE CNCRESS MARQUE SON DYNAMISME ET SON ENGAGEMENT

L'Assemblée générale du Conseil National des CRESS s'est tenue le 18 avril 2017 au siège de la MNT à Paris.

### ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

Lors de cette matinée, [les rapports d'activité](#) et financier 2016 ainsi que les orientations 2017 du réseau des CRESS présentés par Marie-Martine Lips, présidente du CNCRESS, ont été adoptés à l'unanimité.

L'occasion de revenir sur 2016, année « féconde, traduction du travail important mené depuis deux ans pour mettre en œuvre les missions conférées par la loi ESS » pour Marie-Martine Lips. Ce travail a porté, notamment, sur :

- L'accompagnement de la nouvelle organisation territoriale décidée dans le cadre de la loi NOTRe
- La publication de la liste des entreprises de l'ESS
- La production de notes permettant de mieux appréhender certains points : agrément ESUS, sociétés commerciales, édition augmentée du livret loi ESS, ESS & Départements
- La deuxième édition des Prix ESS lors du lancement du 9<sup>ème</sup> Mois de l'ESS à Bercy qui rend compte de l'extrême vitalité des territoires.

### PRESENTATION ET ECHANGES SUR LE GUIDES DES BONNES PRATIQUE ET SUR LA CAMPAGNE DES ELECTIONS



L'après-midi, ouverte au public, s'est poursuivie par l'intervention de Jérôme Saddier, Directeur de la MNT et d'Odile Kirchner, Déléguée interministérielle à l'économie sociale et solidaire. Cette dernière a affirmé « le rôle majeur des CRESS dans le développement de l'ESS ». Elle a salué le travail du réseau sur la fusion des CRESS, le changement d'organisation et d'administration et la mise en œuvre de la loi.

#### ► [Guide des bonnes pratiques](#)

Le Conseil National des CRESS s'est impliqué, depuis plus de 2 ans au sein du CSESS, pour concevoir et adopter le [Guide d'amélioration continu des bonnes pratiques de l'ESS](#). Le percevant comme un outil majeur de questionnement et de valorisation des pratiques de l'ESS, il a aujourd'hui à cœur de contribuer à sa promotion. A la suite d'une présentation générale, Le CNCRESS a exposé la démarche de mise en œuvre du Guide en son sein : processus d'élaboration, première version d'évaluation des grilles composée de 8 items et portant sur l'état des lieux, les enjeux à 1 et 3 ans et l'approche systémique. Les travaux se poursuivront tout au long de l'année 2017 en lien avec l'ensemble des parties prenantes.

Pour promouvoir et sensibiliser les entreprises au Guide, le CNCRESS a présenté également, le projet « Le Guide fait sa tournée ». Une campagne événementielle organisée dans 14 régions à partir de septembre 2017. Trois CRESS (Centre-Val de Loire, Occitanie et Nouvelle-Aquitaine) largement impliquées dans le groupe projet « bonnes pratiques » du réseau des CRESS, ont illustré leur appropriation nationale sur les territoires : mise en place de comité de pilotages régionaux, déclinaison du tour dans les départements, etc.

A noter : le CNCRESS proposera d'ici à 3 ans un socle commun du Guide aux CRESS pour favoriser toujours davantage l'harmonisation du réseau tout en conservant l'ensemble des spécificités territoriales.

#### ► Coopérer pour faire campagne

Après l'intervention d'ESS France et de ses membres dans la campagne des élections présidentielles, les CRESS et le CNCRESS prendront le relais pour les législatives et les sénatoriales.

Avec « ESS en campagne », le réseau des CRESS souhaite mobiliser et de valoriser les acteurs de l'ESS. Les objectifs sont :

- Mobiliser et fédérer les acteurs de l'ESS dans les territoires autour des législatives et des sénatoriales, notamment par la création de cercles locaux de « lobbyistes / ambassadeurs ESS » ;
- Sensibiliser les candidats à l'ESS et aux actions des CRESS, par l'identification de quelques parlementaires qui soutiendront l'ESS une fois élus ;
- Faire valoir une reconnaissance forte de l'ESS et de ses acteurs via un ministère et une administration dédiée ainsi que des politiques publiques et des moyens favorisant son développement.

Le projet « ESS en campagne » a pour ambition de peser sur les élections parlementaires de 2017. Il entend également tisser des liens durables et de confiance entre acteurs économiques de proximité et élu.e.s des territoires. C'est avant tout un projet de société collectif et pragmatique qui s'inscrit dans une démarche de co-construction et de dialogue permanent entre acteurs engagés et pouvoirs publics.

#### Communiquons collectivement

«ESS en campagne» :  
un message fort à  
décliner partout et  
sur tous supports à  
l'image de la  
diversité de l'ESS et  
des territoires !



Deux démarches illustrent « ESS en campagne » : la CRESS Bretagne couvre déjà plus de 20 circonscriptions sur 27, via des binômes CRESS/entreprises de l'ESS formés et répartis sur le territoire. Quant à la CRESS Haut-de-France, elle souhaite déployer des ambassadeurs de l'ESS afin de porter collectivement la voix de l'ESS et structurer une communauté d'acteurs organisés, formés et outillés pour partager la fonction de représentation et de promotion de l'ESS.

#### LES CRESS (CHAMBRE REGIONALE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE)

Organisations territoriales des entreprises de l'ESS, les CRESS assurent les missions de représentation, de défense, de promotion, de développement et d'observation de l'ESS au niveau régional. Elles rassemblent les entreprises de l'ESS au-delà de leurs statuts pour développer des coopérations, une intelligence commune et porter le projet de l'économie sociale et solidaire. Les CRESS sont présentes dans les toutes les régions de France (métropole et DOM).

Contact : Laurence Delort – [laurence.delort@cncres.org](mailto:laurence.delort@cncres.org) – 01 49 88 52 64 - <http://www.cncres.org/>

